



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Notes d'analyse et de synthèse MASSP

Septembre
2026

NOTE D'ANALYSE

LA TRANSITION JUSTE ET SECURISANTE Partie 1 – Cadre général de la transition juste et sécurisante

Synthèse des contributions des conseillers aux affaires sociales
*Allemagne, Espagne, Italie, Danemark, Norvège, Suède, Royaume-Uni,
Irlande, Chili, Brésil*

Manon NEGRONI, chargée de mission
Christophe FOUREL, chef de la MASSP

Document réalisé par la Direction générale de la cohésion sociale

Mission Analyse Stratégique, Synthèses et Prospective (MASSP)

La MASSP est une entité de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), directement rattachée à son directeur général, dont la mission est de produire des analyses permettant de contribuer à la connaissance et à la mise en perspective des sujets relatifs aux politiques élaborées et pilotées par la DGCS.

Dans cette perspective, la MASSP produit des notes à destination principalement interne, c'est-à-dire aux services centraux et déconcentrés de l'État, et à visée purement informative, afin d'alimenter la réflexion et les échanges de l'ensemble des acteurs du champ social.

Avant-propos

Face à l'accélération du changement climatique et de la généralisation des mesures prises dans le cadre de la transition écologique, la perception des conséquences sociales constitue un enjeu croissant des politiques publiques. Les populations les plus vulnérables sont en effet souvent les premières exposées aux risques climatiques, tout en étant les plus susceptibles de supporter les coûts économiques et sociaux des politiques de décarbonation. En France par exemple, le mouvement des Gilets jaunes a mis en évidence la nécessité d'intégrer davantage les enjeux de justice sociale dans les politiques climatiques afin qu'elles ne renforcent pas les inégalités préexistantes.

Dans ce contexte, la notion de transition juste et sécurisante s'est progressivement imposée dans les débats internationaux comme un cadre visant à concilier les objectifs environnementaux avec deux exigences : un coût socialement équitable des politiques de transition écologique ainsi qu'une réduction des inégalités face aux conséquences du changement climatique.

Ainsi, à l'occasion du colloque « Transition juste et sécurisante » organisé par la DGCS les 21 et 22 septembre 2026, la MASSP propose une synthèse des contributions des conseillers aux affaires sociales sur l'intégration de ce concept dans leurs institutions et leurs politiques publiques. Cette dernière se structure en deux notes distinctes, présentant le cadre général de la transition juste dans les pays concernés (I) puis un panorama des politiques publiques existantes (II).

INTRODUCTION

L'ensemble des pays étudiés ont entrepris des politiques climatiques et de transition verte, principalement sous la forme de planification nationale ou de stratégies d'adaptation multisectorielles. Toutefois, l'intégration de mesures de transition juste diffère selon les pays. En Espagne, en Irlande et au Chili, la transition juste est clairement identifiée et fait l'objet d'une organisation et de stratégies gouvernementales dédiées. Pour le Brésil, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, elles sont intégrées à la stratégie institutionnelle écologique globale, mais ne disposent pas d'un traitement institutionnel exclusif. Enfin, elles constituent une réflexion annexe pour les pays scandinaves, qui n'envisagent pas nécessairement une dimension sociale dans leurs politiques climatiques.

1) Une transition juste clairement identifiée, faisant l'objet d'une organisation systémique et de stratégies gouvernementales dédiées.

En Espagne, le Cadre Stratégique de l'Energie et du Climat adopté en 2019 met l'accent sur la transition juste. D'une part, il met en place un Plan national énergie et climat qui organise la feuille de route de la décarbonation autour de la justice sociale. D'autre part, il prévoit une loi sur le changement climatique qui rend obligatoire l'adoption d'une Stratégie de transition juste, renouvelée tous les cinq ans. En outre, le pays a créé en 2020 un Institut pour la Transition Juste, rattaché au Ministère pour la Transition Écologique et le Défi Démographique.

En Irlande, la loi sur l'action climatique et le développement de 2021 impose la prise en compte de l'idée de transition juste dans l'ensemble de l'action gouvernementale. Par ailleurs, le Plan Climat 2025 comporte un chapitre dédié à la transition juste.

Au Chili, un bureau au ministère de l'Environnement est dédié aux questions de transition juste. Une approche multisectorielle est également engagée avec la création en 2022

d'un Comité interministériel pour une transition socio-écologique et d'un Comité interministériel pour une transition hydrique juste. La coordination de ces différents acteurs institutionnel a conduit à la publication en 2025 d'une Stratégie nationale de transition socio-écologique juste.

2) Une transition juste intégrée à la stratégie écologique globale, sans disposer d'un traitement institutionnel exclusif.

Au Brésil, le Plan Climat 2024-2035 comporte un volet dédié à la réduction des inégalités sociales qui aggravent les risques climatiques. Il s'observe également une articulation du travail du ministère de l'Environnement et du Changement Climatique avec les différents ministères sociaux, à l'instar du ministère des Femmes ou du ministère de l'Égalité raciale.

Au Royaume-Uni, la loi sur l'environnement de 2021 impose à l'ensemble des ministres une obligation légale d'intégrer la protection de l'environnement dans l'ensemble des politiques publiques. Le pays s'attache aussi au principe de pollueur-payeur et de rectification à la source pour ne pas accentuer les inégalités socio-économiques.

En Allemagne, la stratégie d'adaptation au changement climatique (DAS), actualisée tous les quatre ans, comporte un pilier dédié aux questions de santé et de soins médico-sociaux. Deux sous axes sont également orientés sur les populations vulnérables et à la justice sociale dans le changement climatique, ainsi que sur la santé au travail.

Enfin, l'intégration de la transition juste dans les politiques écologiques globales est plus modérée en Italie. Cependant, la création en 2021 du Comité interministériel pour la transition écologique, chargé d'approuver le Plan national pour la transition écologique, témoigne d'une volonté d'intégrer notamment une dimension sociale.

3) Une absence d'intégration de la transition juste dans les politiques écologiques.

A l'inverse, le cadre général des politiques écologiques au Danemark, en Norvège et en Suède n'intègre pas explicitement des mesures de transition juste. La réflexion sur les sujets climatiques est globale et s'intègre plus naturellement dans tous les champs de l'action publique. La transition juste en tant que telle repose ainsi sur des initiatives privées ou locales, et ne fait pas l'objet d'une planification systémique.

**

Loin de constituer un cadre homogène, l'intégration de la justice sociale dans les politiques écologiques reste marquée par de fortes disparités. Ainsi, la transition juste apparaît dès lors comme un concept aux contours variables, mobilisant des acteurs et des principes multiples, et se traduisant par des instruments d'action publique diversifiés.

I – UNE RECONNAISSANCE CROISSANTE DU CONCEPT DE TRANSITION JUSTE MALGRE UNE STRUCTURATION ENCORE INABOUTIE

1) Une relative convergence des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de politiques de transition juste.

Si la transition juste peine encore à s'intégrer pleinement dans les politiques publiques, il existe un certain consensus académique et politique dans la définition de ses objectifs. Ainsi, une transition verte socialement juste comporte trois impératifs : dédommager les salariés et les territoires dépendants des fossiles et développer l'emploi vert ; ne pas aggraver voire

réduire les inégalités ; assurer une participation de toutes les parties prenantes dans les décisions relatives à la transition¹.

A l'exception notable de l'Espagne, de l'Irlande et du Chili, la majorité des pays répondants ne disposent pas de stratégies institutionnelles explicitement dédiées à la transition juste. Pourtant, tous semblent essayer de prendre en compte ces principes pour l'orientation de leurs politiques écologiques générales, les inscrivant *de facto* dans une logique de transition juste.

Tout d'abord, la promotion du dialogue social, de la participation citoyenne et de l'implication de l'ensemble des niveaux de gouvernance est largement encouragée. En Allemagne, il existe une forte collaboration entre l'Etat fédéral et les Länder dans la construction de la stratégie d'adaptation au changement climatique, révélant une logique d'inclusion des revendications territoriales. En Italie, de nombreuses initiatives émanant de la société civile appuient cet aspect démocratique. Par exemple, en 2024, un forum national regroupant des collectivités territoriales, des associations, des entreprises et des citoyens a été organisé à des fins de prospective pour une transition écologique plus durable. Dans les pays nordiques, l'implication systémique des syndicats dans la construction des politiques publiques résulte de fait en une approche plus inclusive des politiques vertes.

Ensuite, les réponses indiquent que les pays axent leurs politiques de transition verte dans une logique de dynamisme économique. Le but est de maintenir la compétitivité, de pallier les suppressions d'emplois carbonés et d'encourager le secteur vert. A ce titre, le Danemark, la Norvège et l'Italie s'investissent particulièrement sur cet aspect.

¹ ADEME (2024), « Avis de l'ADEME sur la transition juste », https://librairie.ademe.fr/ged/8737/AVIS_La_transition_juste_-_avril_2024.pdf.

Construire la transition juste dans une économie : l'exemple norvégien

L'économie norvégienne est largement dépendante des industries pétrolières et gazières : elles représentent près de 75% des exportations du pays². Ces secteurs regroupent une part importante des emplois. Pourtant, la Norvège figure parmi les pays les plus engagés dans la transition verte, avec un soutien élevé de la population aux politiques climatiques. La Norvège articule en effet ses mesures de transition écologique sous le prisme de la préservation de l'emploi dans les secteurs pétroliers et gaziers, au lieu d'entreprendre une transition du marché du travail vers des emplois moins polluants. Cette politique annonce ainsi protéger les employés de ces secteurs, maintenant par conséquent un haut niveau de production d'hydrocarbures destinés à l'exportation, dont les profits contribuent à financer des mesures de transition écologique dans le pays. Par ce mécanisme, la Norvège investit largement dans les énergies propres, sa production d'électricité provenant à 90% de l'hydroélectricité. En outre, elle finance plusieurs mesures plus ciblées de transition écologique et juste (voir note n°2).

La transition juste en Norvège semble donc se traduire par le choix délibéré de conserver une industrie d'hydrocarbures pour ne pas faire payer le prix de la transition verte aux employés précaires du secteur, garantissant une certaine adhésion sociale aux politiques écologiques, elles même financées par des profits générés par cette industrie. Si le modèle norvégien est particulier, il interroge cependant sur la possibilité et l'éthique d'envisager la transition juste en conservant des activités polluantes ou des financements par des actifs carbonés.

Enfin, l'Italie, le Danemark, la Suède, le Brésil et le Royaume-Uni intègrent des mécanismes visant à assurer une répartition plus équitable des coûts de la transition. Cela se

traduit par des dispositifs limitant la charge pesant sur les ménages les plus modestes, ainsi que par le recours au principe du pollueur-payeur, largement mobilisé pour financer les politiques environnementales.

2) Un polycentrisme décisionnel révélé par la pluralité des acteurs de la transition juste.

Les politiques de transition juste font intervenir une multitude d'acteurs, internationaux ou locaux, publics ou privés. Cette situation donne souvent lieu à un éclatement du processus décisionnel les différents échelons se concurrençant parfois.

Tout d'abord, la mise en place des politiques de transition juste s'inscrit dans une impulsion internationale. Des Etats comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, la Suède et le Danemark sont ainsi tenus de se conformer aux orientations définies par l'Union européenne, en particulier dans le cadre du Pacte vert, qui intègre explicitement un objectif de transition juste et équitable. Dès lors, leurs politiques écologiques nationales doivent s'aligner sur ces exigences européennes.

L'influence des orientations de l'ONU et de l'OIT a été également soulignée. Au Chili par exemple, la notion de transition juste a d'abord été impulsée par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), avant de se traduire concrètement par la création, en 2020, d'un pilier « transition juste » dans ses CDN (Contributions déterminées au niveau national) liée à l'application des Accords de Paris.

Parallèlement, il existe un partage de compétences entre l'Etat et les pouvoirs publics locaux en matière de mise en œuvre concrète des politiques de transition juste. Dans les Etats fédéraux ou fortement déconcentrés, un véritable polycentrisme décisionnel s'observe. En Allemagne et en

² Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Norvège (2021). Fiche pays – Norvège. [Fiche pays Norvege 2022.pdf](#)

Espagne, si l'État central conserve les principaux leviers normatifs et fiscaux, ce sont respectivement les Länder et les communautés autonomes qui adaptent concrètement les systèmes de protection sociale aux effets du changement climatique. Au Royaume-Uni, Londres définit les grandes orientations stratégiques, mais l'Écosse et le Pays de Galles disposent d'une marge d'action importante pour développer leurs propres politiques de transition juste, notamment en matière de lutte contre la précarité énergétique. Au Brésil, les *municipios* (entités entre la municipalité et le département) sont chargées d'identifier les risques spécifiques de leurs populations pour proposer des politiques ciblées, avec l'appui opérationnel de l'État fédéral via le dispositif FORSUAS.

De manière générale, y compris dans les États unitaires, les collectivités locales jouent un rôle moteur en adaptant les politiques de transition juste aux besoins des populations. Au Chili, la stratégie nationale cible les territoires les plus touchés via les PRAS (programmes de récupération environnementale et sociale), qui permettent de centraliser les orientations en favorisant une mise en œuvre ajustée à l'échelle communale.

Enfin, la transition juste repose largement sur les acteurs privés et la société civile. En Norvège, en Suède et au Danemark, les syndicats jouent un rôle central orientant les mesures de transition juste vers la protection des travailleurs. Au Danemark par exemple, la *Fagbevægelsens Hovedorganisation* a ainsi proposé une « transition verte socialement juste », incluant des mécanismes de sécurisation des salariés des secteurs polluants. Par ailleurs, les ONG contribuent à mettre en lumière les vulnérabilités sociales face au changement climatique et à influencer l'action publique. Au Royaume-Uni, l'ONG *Friends of the Earth* a ainsi attaqué l'État en justice pour son manque de prise en compte des personnes

handicapées dans les politiques de transition verte.

3) Une hétérogénéité dans les financements mobilisés.

Les sources et les niveaux de financements des mesures de transition sont complexes à identifier dans les pays étudiés, indiquant qu'il existe encore une certaine confusion dans la mise en œuvre opérationnelle de celle-ci dans les politiques publiques. Certains éléments peuvent toutefois être mis en lumière.

Tout d'abord, de nombreux pays (l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne – sans prendre en compte l'absence actuelle de budget – et la Norvège), indiquent que les différentes mesures de compensations sociales des politiques climatiques reposent sur le budget de l'État. Le montant de celles-ci ou les seuils de compensation sont votés à l'occasion des lois de finance. Des pays annexent au budget général les leviers de financement fléchés pour la transition verte (et de facto de transition juste), comme l'Allemagne avec le fonds pour le climat et la transformation. Les réponses mettent toutefois en avant certains financements spécifiques par les pouvoirs publics locaux, voire des cofinancements pour des dispositifs spécifiques. En Allemagne par exemple, le D-Ticket, un abonnement à prix réduit donnant accès à l'ensemble des transports locaux et des trains régionaux dans tout le pays, dépend des budgets de l'État et des Länder.

Les pays membres de l'Union Européenne (ici : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, le Danemark et la Suède) peuvent également percevoir des financements européens pour ces mesures, notamment via le Fonds pour une transition juste³, doté de 17,5 milliards d'euros, ou le Fonds social pour le climat, doté de 65 milliards d'euros⁴. A ce titre, certaines mesures

³ « The Just Transition Mechanism - European Commission ». Consulté le 25 juin 2026. https://commission.europa.eu/topics/regional-and-urban-policy/just-transition-mechanism_en.

⁴ SGAE (2024). L'Europe agit pour le climat. https://sgae.gouv.fr/files/live/sites/SGAE/files/Contributed/SGAE/01_SGAE/documents/12%20actions%20qui%20ont%20transform%C3%A9%20UE/Fiche%2020-%20L'E2%80%99Europe%20agit%20po-1.pdf

des pays répondeurs dépendent largement de financements européens. En Espagne par exemple, le Plan social pour le climat, estimé à 9 milliards d'euros, est financé à hauteur de 6,8 milliards d'euros par le Fonds social pour le climat de l'UE, représentant environ 10 % du montant total du fonds. À noter que cette politique redistributive européenne, qui vise à financer spécifiquement les politiques écologiques des pays les plus pauvres et inégalitaires de l'Union, peut constituer une forme de transition juste, à une échelle plus globale.

Aussi, certaines entités parapubliques peuvent concourir au financement des politiques de transition juste, à l'instar de la banque d'investissement de droit public pour les projets d'adaptation du bâti en Allemagne, ou l'agence publique NAV pour les politiques relatives à l'emploi et aux prestations sociales en Norvège. Les financements sont parfois entièrement privés. En Italie par exemple, trois fondations (*Famiglia di Maria*, *Legambiente Campania* et *Fondazione Con il Sud*) ont soutenu l'installation de panneaux solaires sur un centre social dont l'électricité produite a été redistribuée gratuitement à des familles en difficulté. Au Chili, le financement de la transition juste dépend nécessairement de mécanismes de financement mixtes, combinant capitaux publics et privés, les dépenses publiques pour l'environnement (environ 0,1 % du PIB) restant structurellement largement insuffisantes.

Les fiscalités allemande et suédoise adaptées à la transition juste

Le déploiement de taxes affectées ou d'une structuration particulière du système fiscal permet un financement juste de la transition verte, mais également un financement efficace de la transition juste.

En Allemagne, un « fonds climat et transformations » financé par le produit des enchères du quota de CO₂ a été mis en place dès 2010. Ce mécanisme permet donc de

prendre en charge le coût social de la transition verte en intégrant une logique de pollueur payeur.

En Suède, le « Green tax shift » se présente comme une augmentation graduelle de la taxe carbone dont le produit est utilisé pour baisser les cotisations sociales, l'impôt sur le revenu et d'accise énergétique. Ainsi, il s'opère un transfert de fiscalité du travail vers le carbone, atteignant le double objectif d'agir sur la transition verte tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages.

II – DES FREINS PERSISTANTS A LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES DE TRANSITION JUSTE.

1) Des obstacles structurels.

Les réponses mettent en évidence une série d'obstacles structurels à la mise en œuvre d'une transition juste, qui contribue à en limiter le déploiement. Tout d'abord, l'Italie, le Brésil, le Royaume-Uni et l'Irlande soulignent l'insuffisance de leurs finances publiques, souvent couplée à une croissance économique contrainte, ce qui rend difficile l'investissement dans des politiques de transition juste. Par exemple, en 2024, le gouvernement travailliste britannique a acté une baisse de financement de 13 milliards de livres en faveur de la transition écologique, impactant de fait la transition juste.

Des difficultés de gouvernance apparaissent également dans plusieurs contextes. Dans les États fédéraux, comme en Allemagne et au Brésil, le partage des compétences entre les différents échelons territoriaux complexifie la coordination et peut conduire à une mise en œuvre inégale des politiques. Par ailleurs, la dépendance à des acteurs locaux voire privés entraîne des disparités territoriales, si bien que l'ensemble de la population ne bénéficie pas des mêmes mesures de transition juste, en fonction des

moyens financiers ou politiques de leur lieu d'habitation. Ce point est d'autant plus visible dans les pays traversés par de fortes inégalités de nature territoriales, dont les niveaux de développement et d'exposition aux risques écologiques diffèrent, à l'instar de l'Italie, du Chili et du Brésil. Les difficultés de gouvernance conduisent souvent à l'avortement de politiques publiques, par la suite reprises par des associations. Au Royaume-Uni, le projet de politique de prescription alimentaire engagé par le gouvernement conservateur en 2022 n'a finalement pas vu le jour, mais a inspiré des initiatives associatives (voir fiche n°2). Si ce relais par le domaine privé peut constituer une forme de réussite dans la concrétisation du dispositif, il révèle surtout les défaillances du pilotage public qui conduit à externaliser les mesures relevant de la transition juste.

En outre, l'influence de certains groupes d'intérêt constitue un obstacle récurrent. Si ces pressions concernent plus largement les politiques de transition écologique, elles affectent également les dispositifs de transition juste. Les lobbys agricoles, en Italie, au Danemark et en Irlande, sont ainsi identifiés comme des acteurs freinant certaines évolutions, notamment en matière de politiques alimentaires, tandis qu'en Norvège et au Chili, le poids respectif des industries pétrolières et extractives, centrales dans le modèle économique national, rend plus délicate l'adoption de mesures ambitieuses.

Enfin, l'étude de ces dix pays met en exergue l'importance d'évaluations régulières des impacts socio-économiques de la crise environnementale et des politiques associées pour l'élaboration de mesures de transition juste. Ainsi, le Danemark et la Norvège indiquent que les outils de mesure des effets sur les inégalités sont encore insuffisants et qu'il est par conséquent moins aisé de concevoir des politiques convaincantes et équilibrées sur le plan social. Un renforcement de l'évaluation en amont des besoins et a posteriori de l'effet des politiques de transition juste pourrait

contribuer à un meilleur déploiement de celles-ci.

2) Des obstacles extra-institutionnels.

De manière similaire, des obstacles extra-institutionnels peuvent entraver la pleine intégration de la transition juste dans les politiques publiques.

Tout d'abord, des résistances générales à la transition écologique persistent dans l'opinion publique. Celles-ci s'expliquent notamment par le fait que certaines politiques environnementales mises en œuvre avant l'émergence du concept de transition juste n'ont pas toujours pris en compte les inégalités sociales qu'elles pouvaient engendrer. Cette situation a contribué à nourrir une forme de défiance envers la transition écologique, particulièrement au sein des catégories sociales qui devraient pourtant être les principales bénéficiaires des mécanismes de transition juste, notamment les classes populaires. L'Allemagne et l'Italie soulignent ainsi la réticence de certains groupes sociaux, qui craignent une dégradation de leur pouvoir d'achat ou une destruction de leurs emplois. Cette opposition peut également être alimentée par une progression du climatoscepticisme. L'Espagne et le Royaume-Uni notent ainsi une montée en puissance des discours climatosceptiques ces dernières années, alors même que les effets du changement climatique se font de plus en plus visibles. Cette défiance à l'égard des politiques climatiques, y compris parmi les populations directement concernées par les mesures de justice sociale, réduit leur acceptabilité et constitue donc un frein majeur à la mise en œuvre d'une transition juste.

Par ailleurs, l'intégration des politiques de transition juste se heurte à un contexte politique parfois peu favorable. Le Brésil, le Royaume-Uni et l'Allemagne mettent en exergue le rôle des alternances politiques et de l'instabilité gouvernementale, qui peuvent compromettre la continuité des politiques

engagées et reléguer les mesures de transition juste au second plan, souvent considérées comme peu prioritaires. De plus, l'arrivée au pouvoir de formations politiques d'extrême droite, hostiles aux politiques climatiques et aux mécanismes de redistribution sociale, constitue un obstacle supplémentaire. En Italie, au Brésil, en Suède et au Chili, les mandats conduits respectivement par Giorgia Meloni, Jair Bolsonaro, Ulf Kristersson et José Antonio Kast ont ancré les pays dans une dynamique moins favorable à l'approfondissement des politiques climatiques et sociales. Au Royaume-Uni, la progression du parti Reform UK contribue également à renforcer les discours critiques à l'égard des politiques environnementales, limitant ainsi l'inscription de la transition juste parmi les priorités de l'agenda politique.

3) Une inégale compréhension des enjeux de la transition juste et sécurisante.

Les constats provenant des pays étudiés mettent en évidence une tendance commune : la compréhension du concept de transition juste et l'intérêt qui lui est porté demeurent encore inégaux.

Si le lien entre transition écologique et enjeux sociaux est identifié dans l'ensemble des pays interrogés, la notion de transition juste reste relativement récente et insuffisamment diffusée auprès de nombreux décideurs publics. Lorsque des dispositifs concrets existent, ils sont généralement récents et leur déploiement demeure souvent embryonnaire. Le Chili et le Brésil, pourtant parmi les pays les plus avancés dans l'institutionnalisation de la transition juste, soulignent eux-mêmes la fragilité de ces avancées. Les dispositifs mis en place restent encore superficiels et peinent à dépasser des obstacles structurels importants, tout en restant très vulnérables aux alternances politiques.

Par ailleurs, une confusion fréquente persiste entre transition écologique et

transition juste. Les politiques climatiques et environnementales sont régulièrement assimilées par principe à la transition juste, alors même qu'elles n'intègrent pas nécessairement une dimension sociale explicite. Il reste alors difficile d'identifier des mesures concrètes visant à accompagner les populations les plus affectées par les transformations écologiques. Cette confusion témoigne de la faible publicité de la transition juste dans l'élaboration et la présentation des politiques publiques, indiquant que ce domaine reste encore largement à explorer.

Bibliographie

La présente note s'appuie sur les réponses transmises par les conseillers aux affaires sociales et en propose une synthèse. Les sources citées par les conseillers aux affaires

sociales, ainsi que celles des éventuelles recherches complémentaires et actualisations, sont présentées en notes de bas de page.